

BIM : Une expérience d'éducation financière : les groupes Mata Masu Dubara au Niger

Mardi 6 Janvier 2004 Betty Wampfler

Le financement des zones et populations fortement défavorisées reste un enjeu majeur pour la microfinance. L'évolution du secteur montre que les solutions durables en la matière sont peu nombreuses et que la tendance générale est aujourd'hui à un repli de la microfinance par rapport à ce secteur spécifique.

Dans ce contexte, le BIM d'aujourd'hui présente une expérience ciblant les femmes rurales et urbaines démunies du Niger, Mata Masu Dubara, développée par l'ONG CARE depuis une décennie au Niger.

Ce BIM est fondé sur différentes études et évaluation internes et externes réalisés sur les projets MMD, ainsi que sur des contacts et discussions informels avec des groupes MMD réalisés en novembre 2003 par l'auteur du BIM.

L'ONG CARE a expérimenté, notamment au Niger, différentes approches en matière de microfinance. L'expérimentation, puis le développement de la démarche MMD, sont nés d'un double constat des limites des systèmes de microfinance « classiques » fondés sur l'injection de crédit dans des économies locales de zones défavorisées : difficulté de pérennisation dans les zones défavorisées, notamment du fait de coûts élevés, difficulté d'appropriation par les communautés locales de l'argent « froid », difficulté de toucher les femmes, ... constat de l'intérêt mais aussi des limites des systèmes traditionnels de tontines : stimulation de l'épargne, coût de fonctionnement nuls ou quasi nuls, capacité à être appropriés mêmes par les femmes, mais aussi rigidité d'utilisation.

La démarche MMD s'inspire du fonctionnement des tontines traditionnelles. Elle a pour objectif global d'« améliorer les conditions socio économiques des femmes rurales et des femmes démunies des zones urbaines, ainsi que leur capacité à assurer une meilleure existence à leur famille et à elle mêmes ». Plus précisément, les objectifs attendus de la démarche étaient « l'augmentation du niveau de l'épargne au sein du ménage, une plus grande contribution des femmes aux dépenses du ménage, une plus grande capacité des membres du groupement à remplir leurs obligations sociales et une meilleure perception de l'influence des femmes dans la société ».

La méthode

« Le système MMD consiste à créer et à encadrer dans les villages des petites caisses autogérées d'épargne et de crédit de 25 à 40 membres. L'épargne est constituée par les cotisations des membres. Ces cotisations sont fixes et régulières, elles varient entre 25cfa et 1000 FCFA

selon les groupements et les capacités des femmes à épargner. Certains groupements peuvent permettre aux membres intéressés de verser deux fois le montant unitaire fixé par le groupe. Après plusieurs semaines de versements, l'épargne est affectée sous forme de crédit aux membres du groupe moyennant un taux d'intérêt fixe de 5 à 10%. Le crédit de la caisse MMD est de court terme (1 mois en moyenne) et rentabilisé à travers des activités génératrices de revenus. « Dans le système MMD initial, il n'y a pas d'injection de crédit extérieur à la caisse locale ».

La démarche est accompagnée dans un premier temps par un projet qui assure un appui de formation et l'encadrement des femmes pendant une période de 8 mois. Elle s'organise autour de 6 étapes :

Sensibilisation initiale : un animateur extérieur au village assure une première série de réunions de sensibilisation des responsables villageois et coutumiers, des hommes du village, des femmes du village ; cette phase de sensibilisation large est essentielle pour la compréhension du projet et son acceptation par les hommes, même si la démarche est clairement ciblée sur les femmes. Dans un premier temps, cette sensibilisation était assurée par les agents du projet CARE, puis le relais a été pris par des animatrices villageoises formées par le projet et ultérieurement rémunérées par les femmes des groupes MMD.

Formation des groupes MMD sur la base d'affinités personnelles ; chaque groupe élit un comité de gestion

Encadrement intensif : pendant une période de 3 mois, les animatrices villageoises assistent aux réunions hebdomadaires du groupe MMD et leur apporte une formation de base sur la démarche MMD : rôle du groupe, rôle du comité de gestion, procédures d'épargne, procédures de crédit, intérêts, pénalités, résolution de problème et de conflits. Au bout de six semaines, l'animatrice villageoise se dégage de la gestion directe du groupe pour responsabiliser progressivement les femmes.

Phase de développement : pendant une nouvelle phase de trois mois, le groupe s'autonomise progressivement, les visites de l'animatrice villageoise s'espacent, l'animatrice n'a plus qu'un rôle d'observateur.

Phase de maturation finale : pendant la dernière phase de 2 mois, le groupe opère en pleine autonomie et ne reçoit plus qu'une seule visite de l'animatrice pour faire l'évaluation finale de la démarche et éventuellement discuter des problèmes rencontrés. Au bout de 8 mois, le groupe est « libéré » et devient pleinement autonome. Le capital accumulé est redistribué entre les membres ou affecté à un investissement collectif, selon la décision du groupe. Le groupe peut alors engager, s'il le souhaite, un nouveau cycle d'épargne crédit.

L'évaluation conduite en juin 2002 (Allen, 2002) relève que la démarche MMD concerne à cette date au Niger 162 128 membres, répartis en 5654 groupes MMD ; 90% des groupes sont « libérés » et 89% sont actifs à la date de l'étude. Les membres sont tous des femmes, 90% rurales et 10% urbaines ; 93% des membres à cette date réaliseraient des activités génératrices de revenus qui se concentrent sur le petit commerce (65% des activités), la transformation (30%), l'agriculture et l'élevage (5%).

L'analyse de l'impact de cette démarche mériterait un développement plus long que celui que nous pouvons en faire ici. Nous n'en exposons brièvement que les points saillants.

Les différentes études réalisées sur cette démarche MMD montrent des résultats étonnamment positifs : le degré de pérennisation des groupes, plusieurs années après leur « libération » est élevé ; les montants d'épargne et de crédit ont tendance à progresser, mais sans inflation ; les incidents et dysfonctionnements, s'ils existent restent relativement limités. L'impact économique de la démarche apparaît positif : amélioration des revenus des femmes, moindre dépendance par rapport au crédit usuraire, moins d'interruption d'activités génératrices de revenus par manque de fonds de roulement, diversification des activités permettant de réduire le risque. Etroitement lié à l'impact économique, c'est l'impact social qui est fortement mis en avant par les femmes membres : meilleure considération acquise au sein du ménage, participation à la prise de décision dans les cas les plus positifs, ouverture, formation, meilleure considération de soi même...

Mais la démarche a évidemment aussi des limites. Elles sont d'abord liées à la capacité économique des femmes : même si elle est très modique, la participation à un groupe MMD suppose une capacité d'épargne régulière que certaines femmes parmi les plus pauvres, n'ont pas ; la réalisation d'activités économiques n'est pas possible pour toutes femmes ; des aléas climatiques, économiques, sociaux, familiaux peuvent fragiliser ou compromettre les activités des femmes... A l'opposé, une autre limite essentielle porte sur la disponibilité de crédit qui est conditionnée par la capacité d'épargne des membres. Les membres MMD qui ont développé leurs activités ont souvent des besoins de crédit d'un montant plus élevé que ce leur caisse peut leur consentir.

Pour lever cette limite structurelle de la démarche MMD, une expérimentation de mise en relation de groupes MMD avec des institutions de microfinance locale a été initiée. Une étude est en cours pour assurer le suivi de cette expérimentation.

Pour en savoir plus sur cette expérience, ses modalités, son impact, ses perspectives :

CARE International au Niger : ci-niger@intnet.ne

PDSFR Niger : pdsfrct@intnet.ne

Pour Espacefinance Betty Wampfler